



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Conseil de Vie Sociale – EHPAD La Demeure Cassine
Compte-rendu de la séance du mercredi 24 juin 2020

Le Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD La Demeure Cassine de MONTEBOURG s'est réuni le mercredi 24 juin 2020 à 10h00.

Etaient présents :

- Mme CHAULIEU Jacqueline, représentante des familles
- Mme BRIARD Marie-Thérèse, représentante des familles
- Mme LEBLOND Florence, représentante des familles
- M. GIDEL Serge, représentant des résidents
- Mme EM Madeleine, représentante des résidents
- Mme BOUIN Denise, représentante des résidents
- Mme HERAULT Jeanne-Marie, représentante des résidents
- Mme FLAMBARD Denise, représentante des résidents
- M. ANDRE Michel, représentant des résidents
- Mme MOUCHEL Berthe, représentante des résidents
- Mme GIRES Micheline, représentante des résidents
- Mme LECUIROT Marie-Françoise, représentante du personnel
- Mme PREVEL Corinne, représentante du personnel

Assistaient :

- Mme LEGRAND Aline, animatrice
- Mme TRESSOS Catherine, cadre de santé de l'EHPAD
- Mme CORONNE Sabrina, secrétaire de séance

Ordre du jour :

- La parole aux résidents
- Plan de retour progressif à la normale (COVID19)
- Tarifs 2020
- Informations diverses

I. La parole aux résidents

La directrice, Mme LAMIRAULT, donne la parole à Mme LEGRAND Aline et Mme PREVEL Corinne qui ont préparé la réunion d'aujourd'hui avec les résidents.

1. Restauration

Les résidents sont tous d'accord pour dire que le personnel soignant a beaucoup marché pour leur servir les repas durant cette période de confinement.



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Mmes EM, FLAMBARD, HERAULT et BOUIN ont trouvé le personnel formidable et toujours en mouvement.

Mme GIRES a trouvé que la distribution des repas en chambre générait énormément de pas pour le personnel alors qu'ils avaient déjà beaucoup à faire, et qu'il était difficile pour eux de contenter tout le monde. Par ailleurs, le repas en chambre isole des autres résidents.

M. GIDEL reproche que les repas étaient souvent froids. Il lui a été proposé de réchauffer ses plats mais celui-ci a refusé. Il trouve également que les goûts n'ont pas toujours été respectés.

Mme LAMIRAULT rappelle que les repas ont été délocalisés en chambre. Malgré le prêt de matériel par la cuisine centrale pour les repas, le service était moins confortable qu'en salle. Il y avait moins de choix et de possibilité de changer si ce n'était pas demandé car les cuisiniers qui connaissent les goûts des résidents ne faisaient pas le service.

2. Blanchisserie

Aucun problème n'a été relevé au niveau de la lingerie pendant le confinement. Les résidents sont satisfaits de cette prise en charge.

Mme LAMIRAULT précise que le linge plat est entretenu par l'ESAT de Valognes et le reste en interne.

3. Soins

Il n'a été constaté aucun changement dans la prise en soins (douche, etc.). Parfois un peu moins de temps accordé aux résidents par le personnel mais tout à fait compris par les résidents en vue de la situation.

Mme LEBLOND trouve que les poubelles ne sont pas vidées assez souvent.

Mme TRESSOS va le signaler aux équipes.

Mme LEBLOND rapporte également que certaines familles souhaiteraient que l'eau distribuée soit plus fraîche.

L'avis est partagé entre les résidents présents. Il sera donc demandé aux résidents s'ils préfèrent de l'eau fraîche ou à température ambiante afin de mettre quelques bouteilles au frais pour ceux qui le souhaitent.

4. Animation

La période de confinement, sans animation, a été difficile pour les résidents malgré la mise en place de temps individuels.

Mme LAMIRAULT rappelle les activités mise en place par Aline, Corinne et Annie : Skype, sortie à l'extérieur, temps d'échanges (discussions, coiffure, jeux de société, etc.). L'isolement s'est malgré tout fait ressentir. Dès que ce fut possible, les animations collectives ont de nouveau été mises en place.



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Mme GIRES aurait préféré des animations plus diverses mais comprend tout à fait que cela était dû au confinement. Elle trouve par ailleurs que l'heure du coucher fut parfois trop tôt.

Mme BOUIN trouve également qu'elle est parfois couchée trop tôt.

Mme TRESSOS les invite à demander à être couchées plus tard, quitte à ce que ce soit l'équipe de nuit qui s'en occupe.

M. GIDEL a trouvé le temps de confinement en chambre très long malgré les sorties dans le patio, le retour des poules, et les différentes activités mises en place.

En globalité, la période de confinement en chambre a été assez mal vécue. Malgré tout ce qui a pu être mis en place, le manque des familles s'est fait ressentir. Les résidents souhaitent reprendre leurs repas en salle afin de retrouver leurs amis des autres secteurs. Ils désirent retrouver « une vie normale » avec animations et lecture du journal en groupe, tous secteurs confondus.

II. Plan de retour progressif à la normale (COVID19)

1. D'où viennent les décisions

Mme LAMIRAULT explique d'où viennent les décisions et pourquoi des différences de fonctionnement entre les établissements ont pu être constatées puisqu'il convient de prendre en compte la situation de l'établissement.



Directeur de l'EHPAD
après concertation

Elle explique que les décisions ont été difficiles à prendre mais également à accepter.

Les décisions ont toujours été prises de manière collégiale, en fonction des risques et de la situation. Et après concertation avec les ehpad du Val de Saire et de St Sauveur/Magneville de façon à apporter une cohérence entre les établissements.

2. Les principales dates clés

- 06/03 : suspension des visites
- 23/03 : confinement en chambre
- 27/04 : visites dans l'espace visites
- 04/05 : repas en lieu de vie
- 12/05 : animations par petits groupes
- 11/06 : visites en chambre sur rdv



Comme pour toutes les décisions, celles-ci ont été prises en concertation avec les ehpad du Val de Saire et St Sauveur/Magneville, mais aussi avec le CHPC pour la date du 6 mars.

3. Le maintien du lien avec les proches

Afin de maintenir le lien avec les proches, Skype qui était déjà utilisé par le PASA a été mis en place sur rendez-vous. De nombreux résidents ont pu en bénéficier.

Plusieurs familles se sont également inscrites sur Famileo afin de recevoir des nouvelles de leur proche mais également pour leur en donner, générant des gazettes. Ce service est en place au sein de l'établissement depuis près d'un an.

L'espace visites a lui aussi permis de maintenir le lien, permettant aux résidents de voir leur famille dans un espace chaleureux.

4. Le maintien du lien social et des petits plaisirs

Le lien social a pu être maintenu grâce à des temps d'échange individuels avec Aline, Corinne, Annie et Samantha. Les résidents ont également apprécié le retour des poules (Cléopâtre, César et Marcotte), mais aussi les « concerts privés » d'Angélique AZE. Les petites attentions comme la bouillie de sarrasin maison et les goûters animés (cake, crêpes, cidre, musique) ont aussi ravi les résidents.

5. Le retour à la normale

- 25/06 : - Visites sans rdv de 14h à 18h avec port du masque obligatoire
 - Repas en salle à manger pour ceux qui le souhaitent
 - Reprise des animations collectives
- 06/07 : Reprise de l'activité du PASA
- 10/07 : Sorties individuelles et collectives autorisées si la situation sanitaire le permet
- 01/09 : Reprise des événements festifs si la situation sanitaire le permet

6. Sans oublier le strict respect des « gestes barrières »

Le strict respect des gestes barrières est obligatoire pour tous (résidents, visiteurs et professionnels). A savoir :

- Se laver les mains
- Tousser/éternuer dans son coude
- Jeter son mouchoir après utilisation
- Respecter la distanciation sociale

De plus, le port du masque est obligatoire pour les visiteurs et les professionnels.



7. Stratégie de dépistage

Le 10 juin, l'Agence Régionale de Santé transmettait aux établissements sa **doctrine relative au dépistage**. Par mail du 18 juin, l'ARS a réaffirmé l'intérêt de dépister les résidents et les professionnels compte tenu du fort taux de personnes asymptomatiques parmi les personnes positives au COVID (environ 40%).

Au moment de la rédaction du présent plan, l'établissement ne dispose donc pas d'informations et n'a aucune certitude sur la réalisation des tests RT-PCR.

Si un dépistage massif était organisé par l'établissement, une information aux résidents et à la famille/la personne de confiance/le tuteur serait préalablement réalisée. Le test n'interviendra qu'en cas d'accord ; le consentement sera alors tracé dans le dossier du résident.

Les résidents présents au conseil de vie sociale y sont favorables.

8. Enjeux liés à un nouvel épisode épidémique

En cas de risque d'un nouvel épisode épidémique, **caractérisé par la présence d'au moins un cas positif chez les résidents**, il pourra être décidé la possibilité de remettre en place des mesures de protection renforcées, après réflexion collégiale (direction, médecin coordonnateur, cadre de santé).

Tout professionnel concerné par une suspicion de contamination au COVID-19, sera évincé temporairement, le temps de l'obtention des résultats du test RT-PCR.

Par ailleurs, tout cas suspect chez les résidents donnera lieu à confinement en chambre pour le résident concerné. Les visites dans la chambre de ce résident seront suspendues le temps d'obtenir les résultats du test. Si la contamination au COVID-19 était avérée, il pourra être décidé de suspendre temporairement les visites et de confiner à nouveau l'ensemble des résidents en chambre.

- **Le plan de retour à la normale est validé à l'unanimité**

III. Prix de journée 2020

L'établissement a signé un contrat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental appelé CPOM. Il détermine les objectifs et les moyens de l'établissement pour les 5 années à venir et fixe le prix de journée pour chaque année, de 2019 à 2023.

Les tarifs 2020 sont les suivants :

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Hébergement	54,36 €	65,23 €
Dépendance	5,76 €	5,76 €
Total par jour	60,12 €	70,99 €



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

IV. Questions diverses

Pas de questions.

Mme CHAULIEU informe que son gendre, qui fait partie du conseil d'administration du Crédit Agricole prendra contact avec Mme LAMIRAULT pour des propositions de tablettes ou E.P.I (blouses, masques, etc.).

Fin de la séance : 11h50